



## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2019

**St JULIEN  
DE VOUVANTES**

### COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales

Loire-Atlantique

Approbation au compte rendu de la réunion du 9 septembre 2019.

Le Conseil Municipal, réuni le 7 octobre 2019 sous la présidence de Monsieur Serge HEAS, Maire.

### AMENAGEMENT ENTREES DE BOURG

#### RUE DE ROLIEU :

- ✓ Accepte la proposition de l'entreprise HERVE pour un montant TTC de 1560 € concernant « l'Investigation complémentaire des réseaux enterrés existants de classe C » - Somme à inscrire au BP 2019 : article 2313- opération 301.

#### LOT N° 2 – EDELWEISS :

- ✓ Valide les modifications apportées (suppression des fosses de plantations prévues devant la mairie, des plantations prévues entre la rue des Chênes et l'ancienne gendarmerie)
- ✓ approuve le budget **Récapitulatif du Lot n°2 – EDELWEISS suite à ces changements**

		Marché Initial HT	Plus-moins values HT	Nouveau Montant HT	Nouveau Montant TTC
Tranches Fermes	Rue de la Vallée	9 469.85 €	-3 410.75 €	6 059.10 €	7 270.92 €
	Rue des Ecoublères	14 054.90 €	-6 128.10 €	7 926.80 €	9 512.16 €
	<b>TOTAL</b>	<b>23 524.75 €</b>	<b>-9 538.85 €</b>	<b>13 985.90 €</b>	<b>16 783.08 €</b>
Tranches conditionnelles	Place Martinais	3 444.05 €	-1 764.05 €	1 680.00 €	2 016.00 €
	Rue Rolieu	6 997.20 €	-5 027.90 €	1 969.30 €	2 363.16 €
	<b>TOTAL</b>	<b>10 441.25€</b>	<b>-6791.95 €</b>	<b>3 649.30 €</b>	<b>4 379.16 €</b>
<b>TOTAL toutes tranches</b>		<b>33 966.00 €</b>	<b>-16 330.80 €</b>	<b>17 635.20 €</b>	<b>21 162.24 €</b>
PSE	Rue de la vallée	8 549.25 €	-6 497.75 €	2 051.50 €	2 461.80 €
<b>TOTAL toutes tranches + PSE retenue</b>		<b>42 515.25 €</b>	<b>-22 828.55 €</b>	<b>19 686.70 €</b>	<b>23 624.04€</b>

#### LOT N° 1 – SAS Hervé :

- ✓ Accepte l'avenant n°1 concernant la réalisation des enrobés sur la rue des Ecoublères qui s'élève à 11 466.00 € TTC

### AMENAGEMENT SECURITE « Au-delà l'eau – route de Soudan »

- ✓ Approuve le projet de marché à procédure adaptée concernant l'aménagement sécurité des rues «Au-delà l'eau et de la Forêt (route de soudan) » avec la réalisation de ralentisseurs, avec une date limite de réception des offres le 18/10/2019 à 12 H.

### REDEVANCES ASSAINISSEMENT 2020 :

- ✓ Reconduit les tarifs actuellement en vigueur pour la Redevance Assainissement 2020 :
  - Prix au m3 d'eau consommé : 1.35 €
  - Forfait annuel de : 100.00 €
  - Forfait Rejet Eaux Usés : 154.00 €

Ce forfait annuel Eaux Usées est égal à une consommation moyenne de 40 m3 augmentée du Forfait Annuel soit : 40 m3 X 1.35 € + 100 €

Il s'applique aux foyers utilisateurs du service assainissement des eaux usées : Soit non raccordés au service eau potable, Soit raccordés au service eau potable mais alimentés par une autre source (puits..).

### ECOLES - SPECTACLE FIN D'ANNEE 2019

- ✓ Valide le spectacle de fin d'année prévu le 17 décembre 2019 à 15 H à la salle culturelle, assuré par un magicien ventriloque (montant de la prestation : 647.92 €). Tous les enfants scolarisés dans les écoles de st julien de Vouvantes et du Petit Auverné y seront conviés. Une participation de 1€ par enfant sera demandée (comme les années précédentes) et collectée par le biais des écoles.

### RECENSEMENT 2020 : nomination des agents recenseurs

- ✓ Accepte la nomination des deux agents recenseurs, à savoir : Mme Annie BESSEAU et de Mr Daniel FALLON, domiciliés sur la commune.

### CHEMIN COMMUNAL « La Montagne »

- ✓ Approuve la demande faite par Mr Christophe PITRÉ concernant l'acquisition d'une partie du chemin communal « La Montagne » séparant ses deux terrains cadastrés ZA 30 et ZA 64 situé à « La Montagne » - Saint Julien de Vouvantes.

Fait à St Julien de Vouvantes, le 13 septembre 2019

Le Maire,  
Serge HEAS

